



PROJET ASSOCIATIF CENTRE SOCIO-CULTUREL « LES PLATANES »

QUI SOMMES-NOUS ?

Le Centre socio-culturel « les Platanes » né le 11 septembre 1969 à l'initiative des habitants est une association d'éducation populaire régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Le centre est un lieu d'accueil, d'information et d'activités ouvert à tous : enfants, jeunes, adultes, personnes âgées, familles, personnes isolées...

Le projet associatif est bâti en fonction des besoins du territoire, des attentes et demandes des habitants. Au quotidien, les acteurs du centre, salariés et bénévoles, agissent avec un réseau de partenaires autour de quatre idées fortes :

- Développer et renforcer les liens sociaux.
- Favoriser le « mieux vivre » ensemble.
- Développer les solidarités intergénérationnelles et entre les habitants.
- Travailler sur les champs de l'action socio culturelle et du développement social sur le territoire.

PROJET ASSOCIATIF POUR QUOI FAIRE ?

Le besoin de définir le projet associatif est le fruit de la volonté du centre et celle des salariés qui ont souhaité renforcer la cohérence entre les valeurs de l'association, des bénévoles, des administrateurs.

Le projet évolue en fonction de l'environnement de l'association ; il précise les champs d'actions et les moyens que l'association se donne pour remplir ses missions. L'association s'engage à le réactualiser si besoin.

C'est un document fédérateur, auquel les administrateurs, les salariés, les bénévoles, les usagers, les partenaires peuvent se référer.

C'est aussi un outil de communication :

- Il permet de faire connaître aux nouveaux membres les caractéristiques de l'association et ses objectifs.
- Il favorise la promotion des projets et des activités de l'association, de ses valeurs et constitue un véritable vecteur d'image.

LE SOCLE DES AMBITIONS DE L'ASSOCIATION

Le projet associatif est en lien avec les évolutions de son environnement social et culturel. Il offrira à la population, aux jeunes comme aux adultes, la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité.

L'association fonde son action sur les valeurs de l'éducation populaire et sur les axes de travail suivants :

- Etre un lieu d'accueil pour tous
- Affirmer notre identité sociale et culturelle
- Renforcer les liens familiaux, parentaux et intergénérationnels
- Soutenir la participation des habitants

L'association réaffirme sa vocation de structure de proximité et sa volonté d'ouverture à ses habitants et au-delà à tous ceux qui partagent ses valeurs et cherchent un lieu d'expression.

L'association s'appuie et construit ses interventions sur :

- Un esprit d'ouverture cherchant à concilier, dans le cadre de la laïcité, diversité humaine et mixité qu'elle soit sociale, géographique, culturelle et générationnelle.
- Le respect mutuel fondement du vivre ensemble et signe de citoyenneté.
- La solidarité, à travers l'échange, l'entraide, le partage des connaissances et la pratique d'activités collectives.
- La lutte contre l'exclusion, en respectant la dignité humaine, en activant les potentiels d'aide existants, et en redonnant à la personne ou au groupe en situation d'exclusion la capacité d'agir sur sa vie.

Ainsi l'association défend et promeut :

- La dignité et la citoyenneté de la personne ;
- Le respect et tolérance ;
- Le vivre ensemble, la bienveillance ;
- La participation des habitants ;
- La solidarité et l'esprit d'entraide vis-à-vis des personnes les plus vulnérables ;
- La proximité de l'accueil et de l'accompagnement des habitants ;
- Le militantisme et le respect des décisions démocratiques ;
- L'engagement bénévole et désintéressé ;
- La neutralité politique, religieuse et la laïcité ;
- Le respect mutuel et la collaboration harmonieuse entre les habitants, les bénévoles, les élus et les professionnels qui partagent et mettent en œuvre ces valeurs.

ZONE D'INTERVENTION ET ZONE D'INFLUENCE DE L'ASSOCIATION

Notre zone d'intervention couvre 10 communes adhérentes : Decize, Champvert, Verneuil, Devay, Sougy sur Loire, Druy-Parigny, Béard, Avril sur Loire, Fleury sur Loire et Saint Germain Chassenay.

La zone d'influence est beaucoup plus importante puisqu'elle couvre la majeure partie du Sud Nivernais en raison des permanences qui se déroulent uniquement dans nos locaux et des activités, des actions ou services que nous proposons.

UNE ASSOCIATION QUI INNOVE ET EXPERIMENTE...

L'association soutient les idées innovantes :

- Mobilisant différents moyens : compétences humaines internes et externes, réseau de partenaires, aides logistiques ou financières diverses.
- suscitant les débats d'idées à travers des temps d'échanges.
- cherchant de nouveaux modes de relation avec ses partenaires et avec les habitants.
- proposant des actions nouvelles.
- soutenant les projets.

Elle favorise la créativité et l'initiative tant de ses personnels que de ses adhérents.

Elle se veut laboratoire d'innovation et expérimente tout ce qui permet de faire de l'association un lieu d'essai, de bouillonnement pour le maintien des liens sociaux.

UN PROJET QUI FAIT LE CHOIX DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'association a pour seule finalité de participer, avec tous les acteurs sociaux, éducatifs, économiques et culturels du territoire, au bien vivre ensemble.

L'association accorde une attention particulière au bien-être des salariés à travers :

- Leur sécurité économique par la recherche de solutions adaptées, la consolidation des contrats aidés etc...
- Le respect des droits individuels et collectifs, par l'application stricte de la convention collective.
- Le développement des compétences par la mise en place d'un plan de formation continue des personnels et des bénévoles.

UN PROJET QUI SE DECLINE DANS L'ACTION

La structure se définit comme un lieu de vie éducatif pour les enfants, les jeunes, les adultes, les personnes âgées et les familles du territoire d'intervention.

En participant à des activités culturelles, de loisirs, éducatives, ces publics construisent leur identité, développent leur autonomie, leurs compétences et trouvent leur place dans la société. C'est pourquoi l'association dont la mission éducative ne cesse d'être réaffirmée, doit permettre à l'individu de pratiquer les activités de son choix, dans un cadre collectif et dans un temps autre que celui de la famille, de l'école ou du travail.

C'est pourquoi l'association s'engage pour les années à venir à :

- Favoriser la mixité sociale par l'ouverture à tous.
- Promouvoir les principes et les valeurs de l'économie sociale par une gouvernance renouvelée et une famille, une voix.
- Promouvoir la coopération par la construction de projets innovants en adéquation avec les politiques locales.
- Favoriser la rencontre et la convivialité en améliorant les conditions matérielles et humaines de l'accueil des adhérents, des usagers et bénévoles.

- Etre acteur de la démocratie locale en favorisant et en accompagnant la participation de l'association dans une « nouvelle » dynamique pour mieux faire face à :
 - . de nouveaux enjeux sociaux
 - . une précarité financière et sociale
 - . un territoire vieillissant
 - . une enveloppe financière contrainte
 - . au départ des jeunes lié aux problèmes de l'emploi
 - . au problème de mobilité, d'isolement (milieu rural)
- Mieux communiquer par le dialogue avec les habitants et des supports adaptés (journal, site internet, radio,...)
- Renforcer l'association par une diversification des ressources de financement.